

L'ÉQUIPEMENT INDISPENSABLE POUR LA PRISE DE DÉCISION



Caractéristiques techniques :

- Poids : 1 500 grammes
- Temps de chargement : 1/2 journée à 2 jours
- Autonomie : 1 saison
- Alimentation : Stages, conférences, formations

Découvrez toutes les offres de formations sur www.anena-formation.com



ALLO, LES SECOURS ?

Propos recueillis par Frédéric Jarry - ANENA



© Lionel Chatain

"Il ne faut pas supprimer du dépôt les potentiels indices de surface, comme un bâton ou un ski. Il faut les laisser en place. Par contre, il ne faut pas laisser trainer son propre matériel car cela pourrait fausser la recherche d'indices."

Une fois l'avalanche survenue, l'une des priorités sera généralement d'alerter les secours. Rappelons qu'il est toujours préférable de prévenir les secouristes, quitte à les décommander si l'on s'aperçoit que leur intervention n'est vraiment pas nécessaire.

Cependant, en cas d'avalanche et notamment d'ensevelissement, même si vous avez réussi à dégager votre compagnon et qu'il semble en bonne santé, l'avis d'un médecin est toujours bienvenu.

Toutes pratiques de loisirs confondues (randonnée, hors-piste, alpinisme), le téléphone portable a été utilisé dans près de 70% des cas pour alerter les secours, au cours des cinq dernières années. En hors-piste de proximité, avoir en mémoire dans son téléphone le numéro du service des pistes de la station où a lieu l'accident est indispensable. Pour les accidents qui surviennent en zone de montagne, là où les services publics de secours devront intervenir, l'utilisation du 112 est devenue la règle. Lionel Chatain, secouriste à la CRS Alpes de Grenoble, revient sur l'alerte en cas d'accident d'avalanche et donne quelques conseils supplémentaires pour rendre plus facile le travail des professionnels, une fois arrivés sur l'accident.

A quel moment doit-on passer l'alerte ?

Les scénarios sont multiples (nombre de sauveteurs, taille du dépôt d'avalanche, difficulté de déplacement, disponibilité d'un réseau, etc.). Mais l'on retiendra la règle générale suivante : si le portable ou la radio passent, l'alerte doit être donnée le plus vite possible. Ce temps passé à appeler les secours ne doit pas nuire au dégagement rapide des voies aériennes de la victime. L'alerte devrait donc être quasi immédiate dès que l'on est plusieurs à porter assistance à une victime : l'un des compagnons passe l'appel, tandis que les autres commencent la recherche.

Ci-dessus : Lionel Chatain, secouriste à la CRS Alpes de Grenoble.





La question est plus épineuse si l'on se retrouve seul face à l'avalanche :

« Ce sont les discussions que l'on a régulièrement au sein de la CISA-ICAR depuis quelques années. Pour moi, il y a deux situations différentes, lorsqu'il s'agit d'un groupe composé de deux personnes et que l'une d'elle est ensevelie.

La première, quand c'est vraiment une petite avalanche, une contre-pente qui est partie, une petite plaque où, d'entrée de jeu le compagnon a la certitude qu'il va être capable de libérer les voies aériennes en moins de 10 minutes. Pour moi, il s'agit de personnes expérimentées qui doivent rechercher la victime sur une petite zone de dépôt, sans épaisseur. La victime peut être très rapidement localisée au DVA, puis en quelques coups de sonde. À ce moment-là, la personne ensevelie est tout de même en train de se noyer, de s'asphyxier, il faut rapidement lui sortir « la tête de l'eau ».

Dans ce cas, l'alerte peut être lancée après le dégagement des voies aériennes de la victime.

« Si on se rend compte que la personne est en arrêt respiratoire, on peut passer l'alerte en même temps que l'on apporte les premiers secours, en laissant son téléphone en mode haut-parleur.

La seconde situation, c'est lorsque l'on se rend compte qu'il s'agit d'une avalanche importante, avec une grande zone de dépôt, épaisse, avec beaucoup de dénivelé qu'il y a eu un saut de barre rocheuse, où, dès le départ, on sait qu'on ne va pas être en capacité de libérer les voies aériennes de la personne en moins de 10 minutes : il faut appeler tout de suite, car après, le chrono tourne. Il est conseillé de toujours passer l'alerte, même si dans la foulée les témoins nous disent qu'il n'y a rien. Ce

n'est pas grave. Si l'hélico a décollé, il fera demi-tour. Il vaut mieux cela. Il faut passer une alerte ».

Quels sont les éléments prioritaires dans le message d'alerte ?

Indiquer le lieu de l'accident, le plus précisément possible. Dire que c'est une avalanche. Est-ce que les personnes sont équipées ou non de DVA ? L'ampleur de l'avalanche. Le nombre de personnes impliquées.

Il faut être insistant lors du passage de l'alerte, car, si on fait le 112, c'est un sapeur-pompier qui prend des dizaines d'alertes variées chaque jour qui va décrocher. Il faut insister et dire qu'il s'agit d'une avalanche et qu'il faut être rapidement mis en lien avec les secours en montagne.

Comment fonctionne le 112 ?

Lorsque l'on compose le 112, on tombe sur le Centre de traitement de l'alerte (CTA) du Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS) le plus proche du lieu de l'appel. Certes, il s'agit d'un intermédiaire entre les victimes et les secouristes montagne qui peut allonger le temps de l'alerte, mais Lionel tempère :

« On va tomber sur un sapeur-pompier, généraliste de la prise d'alerte : quelqu'un qui est très bien formé pour traiter une multitude d'appels variés tout au long de la journée. En fonction de l'alerte, il va dispatcher aux services de secours compétents.

L'opérateur, quand il entend « avalanche », il sait qu'il s'agit d'une situation d'urgence absolue. Il essaye de basculer immédiatement vers les secours en montagne ».

Aujourd'hui, la bascule vers les services du secours



en montagne se fait donc rapidement dès lors que le message est bien formulé.

L'utilisation du 112 apporte certains avantages, dont le plus important : dès lors qu'un réseau de téléphonie couvre le lieu de l'accident, même s'il ne s'agit pas de l'opérateur du téléphone appelant, vous êtes sûr de pouvoir entrer en contact avec le CTA.

« Cependant, si le 112 coupe car la personne n'est pas couverte par son opérateur, les services de secours ne peuvent pas rappeler. Dès lors, il faut que la personne rappelle si l'appel a coupé. C'est pour ça que l'information la plus importante est le lieu de l'accident, car si ça coupe, on sait où on doit aller. En effet, si la personne n'est pas couverte par son opérateur, le téléphone ne fonctionne qu'en émission, pas en réception ».

Quel est le cheminement de l'appel ?

« La personne tombe sur le CTA. Dès que le sapeur-pompier a compris qu'il s'agit d'un accident en montagne, il saisit le service de secours en montagne. Nous, notre travail est alors de comprendre où c'est et ce que c'est.

Normalement, il faut qu'on régule avec le SAMU, car c'est le SAMU qui décide s'il envoie un médecin ou pas. Une fois que l'on a fait ce processus, on appelle le pilote. Dans le cadre particulier de l'avalanche, avec l'accord du SAMU, le médecin est tout de suite engagé sur l'opération, sans régulation. Celle-ci se fait à posteriori, dans les minutes qui suivent.

Les secouristes demandent à la personne qui appelle de rester joignable pour qu'elle nous donne des précisions si besoin, ou qu'elle guide l'hélicoptère.

Dans le cadre d'une recherche DVA, ça peut être incompatible. Nous nous adaptons alors ».

Qu'est-ce que le système GENDLOC ?

Le système Gendloc a été créé par un secouriste du

PGHM de Grenoble et permet aux secouristes de géolocaliser l'appel émis par les victimes d'un accident. Le système est très régulièrement utilisé et évite tout problème de localisation.

« Il y a cependant des conditions pour que cela fonctionne. Il faut que la personne ait du réseau data. Si c'est le cas, un SMS lui est envoyé, avec un lien. Elle doit cliquer sur le lien pour être redirigée vers une page Internet. A partir de là, on va pouvoir extraire ses coordonnées GPS. Il faut aussi qu'elle ait accepté la géolocalisation sur son téléphone. Les secouristes connaissent bien la procédure pour ce faire et arrivent à expliquer le processus aux personnes qui ne l'ont pas fait. Avec Gendloc, nous obtenons le point GPS, à 5m près. Pour nous, c'est un vrai plus : on gagne un temps précieux ».

Que peuvent faire les compagnons des victimes pour faciliter votre travail, lors d'un accident ?

« Sur l'accès à l'avalanche, souvent des gens plantent leurs skis, laissent leurs sacs trainer et ouverts. Quand on arrive avec l'hélicoptère, tout peut s'envoler. Il faut essayer de faire une zone de regroupement du matériel, si possible en dehors de la zone de dépôt de l'avalanche car tout ce qui va être en surface de l'avalanche va polluer la zone de recherche, notamment en ce qui concerne le travail du chien. Pour le chien, plus la zone est vierge, mieux c'est.

Il y a peu d'intérêt à créer une zone de dépose pour l'hélicoptère, car le pilote va prendre sa propre décision en fonction des conditions et du site.

Par contre, on peut demander à une personne de rester dans la neige et de faire un point fixe : à genou, dos au vent, bras en V. Il va servir de référence visuelle au pilote dans le nuage de neige qui se crée lors de l'approche de l'hélicoptère

Il ne faut pas supprimer du dépôt les potentiels in-



dices de surface, comme un bâton ou un ski. Il faut les laisser en place. Par contre, il ne faut pas laisser trainer son propre matériel car cela pourrait fausser la recherche d'indices. S'il faut se dépêcher de libérer les voies aériennes de la victime, une fois que c'est fait il faut prendre le temps de la dégager complètement avant de pouvoir la manipuler. Il ne faut pas l'attraper par les bras et tirer ».

Une victime ensevelie doit être traitée comme si elle était aussi fragile que du cristal ! Il faut la mobiliser le moins possible.

Quand vous arrivez sur une avalanche et que les compagnons ont déjà sorti la victime, quelles informations importantes devraient-ils vous communiquer ?

« Essentiellement : le temps d'ensevelissement ; si la victime avait de la neige dans la bouche ou non ; si elle a perdu connaissance ; le parcours qu'elle a fait dans l'avalanche, notamment si elle a sauté une barre rocheuse, si elle a fait un grand dénivelé, si il y avait des arbres sur le trajet...

Il faut rappeler qu'un « avalanché » est un traumatisé sévère en puissance : il peut avoir des traumatismes cachés. L'adrénaline peut masquer les traumatismes, il faut faire très attention. Il faut le prendre « avec des pincettes » et prendre un avis médical, même si ce sont ses compagnons qui le sortent. La tendance est à l'évacuation préventive ».

"Il faut rappeler qu'un « avalanché » est un traumatisé sévère en puissance : il peut avoir des traumatismes cachés. L'adrénaline peut masquer les traumatismes, il faut faire très attention."

BON À SAVOIR

La personne qui donne l'alerte doit impérativement savoir où se situe l'accident. Cela suppose que, dans un groupe, les membres sachent constamment où ils se trouvent au cours de la sortie, car la personne qui mène le groupe est peut être la victime ensevelie.

OÙ ?

➔ Lieux précis / Coordonnées / GendLoc

QUI ?

➔ Identité de l'appelant / Qualité (professionnel montagne) / N° de téléphone

QUOI ?

➔ Avalanche en montagne / Nécessité d'un secours en montagne

COMBIEN ?

➔ Emportés / Ensevelis / Blessés / Sauveteurs / Gravité / Equipement des ensevelis

QUAND ?

➔ Heure de l'accident

MÉTÉO ?

➔ Visibilité / Vent / Obstacles atterrissage

Téléphone, radios et interférences avec les DVA

Comme pour tout appareil comportant des éléments métalliques, magnétiques et tout autre appareil électronique, (GPS, montres, APN, etc.), les téléphones portables et les radios, mêmes éteints, peuvent générer des interférences... et compliquer la recherche : apparitions d'indications « fantômes » (chiffres, flèches) sur l'écran du DVA alors même qu'aucun signal d'un DVA émetteur n'est reçu, diminution de la capacité de réception du DVA, etc.

Face à ces problèmes d'interférence, il est donc recommandé :

■ DVA en mode « Émission » : conserver une distance d'au moins 20 cm entre le DVA et le matériel potentiellement perturbateur. Le matériel électronique peut rester allumé.

■ DVA en mode « Recherche » : éteindre les appareils électroniques proches et conserver une distance d'au moins 50 cm entre le DVA et le matériel perturbateur.

■ d'effectuer les appels d'alerte, donc avec appareil électronique allumé, à une distance d'au moins 25 mètres de tout DVA en mode « Recherche ».